



L'EDITO DU MAIRE

Chers habitants,

Impliquer les habitants de la commune pour faire vivre les espaces publics, tel était le premier objectif de l'équipe municipale... Objectif atteint ! Malgré l'épidémie de la Covid, les confinements successifs et les mesures barrières.

Grâce à la mobilisation des habitants, la commune investit progressivement les espaces publics, elle les réhabilite pour les rendre plus fonctionnels, plus agréables avec une petite touche créative, si chère à notre identité décalée et originale. Le conseil municipal s'associe pleinement à cette mobilisation bénévole qui permet de faire des économies importantes et donc de dégager des marges de manœuvre financière. Ceci nous permet entre autres, de pouvoir faire des travaux de voirie ou réhabiliter le château.

Les évènements festifs ne manquent et ne manqueront pas pour l'année 2022, chacun pourra s'y retrouver et nous pourrons accueillir des touristes et des campeurs sur le site de l'ancienne cantine, en cours de réaménagement.

Nous accueillons régulièrement de nouveaux habitants, certains sont en transit d'autres s'installent. Ils viennent chercher un mode de vie plus paisible en milieu rural, dans un écrin de verdure bocagère qui fait encore le charme de la gâtine poitevine. Il est important pour la commune de favoriser l'accueil de ces nouvelles familles. Nous souhaitons également, c'est notre vœu le plus sincère, conserver notre lien avec les habitants originaires de la commune. Ce souhait, nous le partageons avec le Comité des fêtes, le Nombriil du Monde et le Cocktail Palace qui à travers les animations, les programmations artistiques et les chantiers participatifs, inventent et fabriquent ces espaces de rencontre(s).

Ces partages d'émotions ou d'actions nous enrichissent et nous ouvrent sur le monde, ce mélange des genres est notre chance, à nous de poursuivre cette dynamique !!!

Je l'espère, l'année 2022 verra le retour progressif vers une vie ordinaire où peu à peu les masques vont tomber pour laisser place à de larges sourires...

En attendant je vous souhaite, au nom de tout le conseil municipal une bonne et une belle année 2022.

Nous vous donnons rendez vous à la mairie le samedi 29 janvier à 11h pour partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.*

BONNE ANNEE !

Guillaume Motard
Maire de Pougne Hérisson

**Sous réserve de conditions sanitaires favorables*

Les Commissions

En tant que maire, Guillaume Motard préside toutes les commissions.

Les commissions sont composées d'élus(es) et de citoyens(nes).

Commission Environnement

Amandine Duguet, Rémi Chargé, Christian Mercier, Pierre Meunier, François Lucet, Christiane Dubin, Claire Gonnord, Gwenaëlle Leys, Valentin Blanchard, Nadine Pillet, Sébastien Paquereau

Commission Voirie et Réseaux

Arnaud Breteaud, François Lucet

Commission « Bâtiments »

Christiane Dubin, Pierre Meunier, François Lucet, Arnaud Breteaud, Gérard Pillet, Michel Cousin, Patrice Chevalier, René Mariet

Commission Communication

Amandine Duguet, Corinne Brandeau, Rémi Chargé, Simon Descarpentries, Valérie Caquineau

Commission « Château »

Pierre Meunier, Bernard Caquineau, David Jouannetaud

Commission Budget

Amandine Duguet, Christiane Dubin, Bernard Caquineau, Corinne Brandeau

Commission Ressources Humaines

Amandine Duguet, Christiane Dubin, Bernard Caquineau

Commission Action Sociale

Amandine Duguet, Corinne Brandeau, Christiane Dubin, Brigitte Moine, Nicole Roullier, Annie baudet, Michel Jamet

Elus municipaux participant aux commissions de la CCPG

Bernard Caquineau, *vice-président en charge de la transparence de la vie publique, la place des usagers, l'accessibilité et la gouvernance*

Amandine Duguet, *élue communautaire à la commission « projet de territoire » (urbanisme)*

Rémi Chargé, *élu communautaire aux commissions sur le numérique et sur l'environnement*

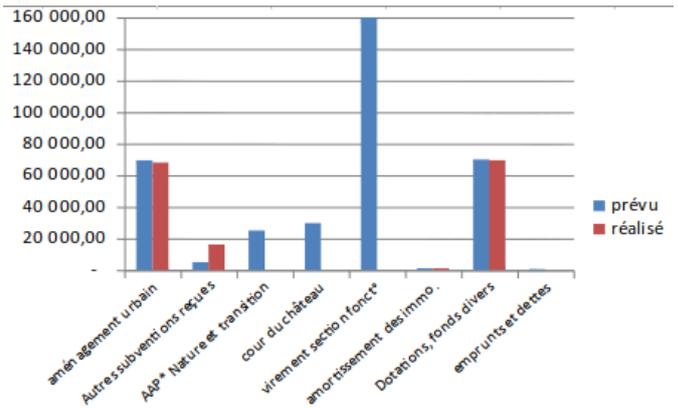
Arnaud Breteaud, *élu communautaire à la commission « développement économique agricole et agroalimentaire »*

Etat Civil

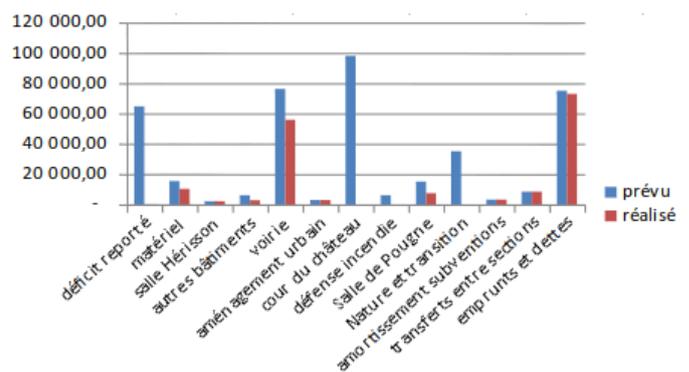
Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union Européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018. A ce titre, les communes ne peuvent plus renseigner les informations d'état civil (naissances, décès...). Nous vous remercions de votre compréhension.

Bilan 2021

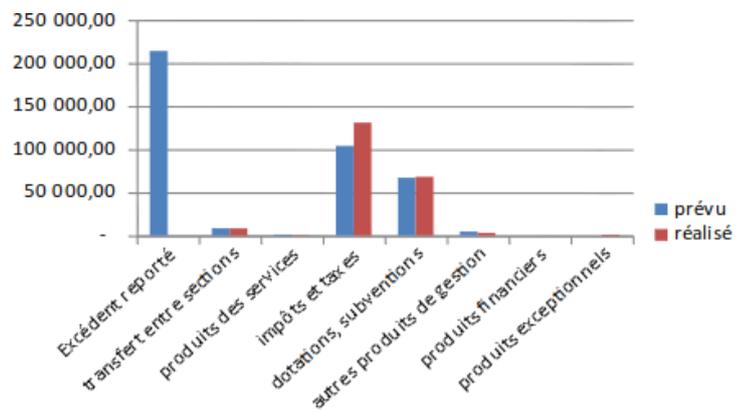
Investissement Recettes		
Opération	prévu	réalisé
aménagement urbain	69 502,29	68 051,80
Autres subventions reçues	5 000,00	16 161,13
AAP* Nature et transition	25 000,00	
cour du château	29 700,00	-
virement section fonct°	206 873,64	
amortissement des immo.	990,00	988,84
Dotations, fonds divers	70 000,00	69 552,30
emprunts et dettes	500,00	
AAP : Appel à Projets		



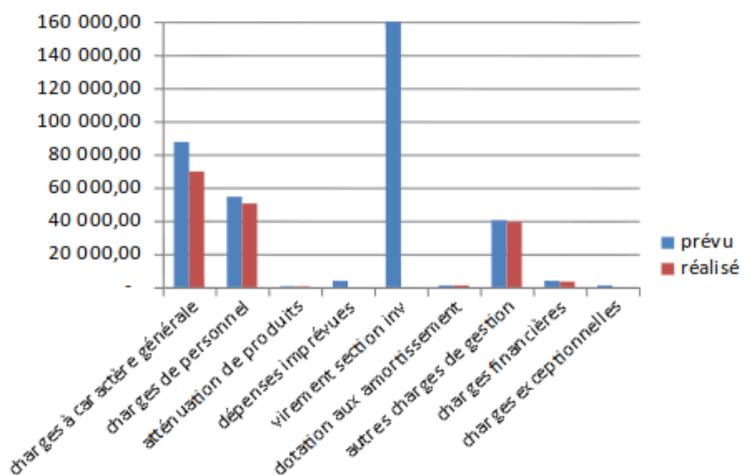
Investissement dépenses		
Opération	prévu	réalisé
déficit reporté	64 715,25	
matériel	15 400,00	10 190,47
salle Hérisson	2 040,00	2 040,00
autres bâtiments	6 000,00	2 670,00
voirie	76 178,39	55 780,80
aménagement urbain	2 800,00	2 788,81
cour du château	98 000,00	-
défense incendie	6 000,00	-
Salle de Pougne	15 000,00	7 316,70
Nature et transition	35 000,00	-
amortissement subventions	3 102,29	3 102,29
transferts entre sections	8 330,00	8 328,69
emprunts et dettes	75 000,00	72 870,88



Fonctionnement recettes		
Chapitre	prévu	réalisé
Excédent reporté	213 962,64	
transfert entre sections	8 330,00	8 328,69
produits des services	1 200,00	364,63
impôts et taxes	104 000,00	130 955,66
dotations, subventions	66 961,00	68 227,14
autres produits de gestion	4 500,00	3 204,97
produits financiers	-	2,30
produits exceptionnels	-	1 075,49



Fonctionnement dépenses		
Chapitre	prévu	réalisé
charges à caractère générale	87 500,00	69 715,22
charges de personnel	54 440,00	50 419,35
atténuation de produits	400,00	277,00
dépenses imprévues	3 705,00	-
virement section inv	206 873,64	
dotation aux amortissement	990,00	988,64
autres charges de gestion	40 295,00	39 299,21
charges financières	3 750,00	3 236,55
charges exceptionnelles	1 000,00	-



LES EVENEMENTS 2021



Les jeunes du dispositif argent de poche

Pour rappel ce dispositif concerne les jeunes de 16/18 ans. Ils sont amenés à travailler pour la commune et sont rétribués à hauteur de 15 Euros par demi-journée. Ils peuvent réaliser divers travaux, rangement, désherbage nettoyage, peinture et autres dans un cadre collectif ou individuellement, dans tous les cas, ils sont accompagnés par le personnel communal.

Cette année, 6 jeunes ont participé au dispositif, Estéban, Salomé, Jonas, Memphis, Lucien et Oriana. Cet été, ils ont aidé Fanny, notre agent communal, à l'entretien des espaces verts. À la Toussaint, ils ont participé, courageusement, sous une pluie battante, à la réouverture d'un chemin entre les Egonnières et La Germanie.

La commune souhaite poursuivre l'expérience qui permet aux jeunes de s'impliquer sur leur commune et de se rencontrer autour d'une activité valorisante et utile pour la collectivité.

Si tu as 16 ans à partir de juin 2022, et si tu le souhaites, tu peux déjà contacter la mairie pour te faire connaître !

À la rencontre de nos agriculteurs

La commune de Pougne Hérisson a la chance d'avoir de nombreux agriculteurs sur sa commune. Traditionnellement en gâtine poitevine, les agriculteurs pratiquent l'élevage ce qui a permis, et permet encore, de profiter d'un paysage bocager si cher à notre patrimoine naturel. Cependant, les pratiques tendent à évoluer et le monde agricole, en s'adaptant, modifie peu à peu notre paysage.

Pour comprendre ce phénomène récent le conseil municipal souhaite rencontrer les agriculteurs afin de comprendre à travers des échanges les raisons de ce changement. Nous avons, en 2021, rencontré deux agriculteurs, Florent Cousin du GAEC « les Pensées », producteur de lait de vaches, et Laurent Boyer qui élève des moutons vendéens. Les rencontres ont été riches et constructives. Lors des échanges, nous avons évoqué les difficultés rencontrées par le monde agricole et les contraintes liées à la mondialisation. Chacun dans sa partie essaie d'innover avec l'objectif principal de valoriser et d'optimiser le temps passé. Ils se sont montrés très lucides par rapport à leur situation, leur avenir, et le devenir du monde agricole, si le système actuel perdure.

Nous remercions les agriculteurs pour leur accueil et allons poursuivre les visites en 2022 afin d'élargir notre vision d'un monde agricole en mutation.

Objectif Rénovation routes

Le constat est là, nos routes communales ne sont pas en très bon état ! Afin d'y remédier, le conseil municipal a décidé de consacrer une partie de son budget annuel (environ 30 000 €) à la rénovation progressive de portions de routes communales. Ainsi, en 2021, la portion de route située entre le Gui et la Genanchère a été refaite à neuf.

Chaque année, en fonction du degré de dégradation des routes, une portion de route communale, décidée en conseil municipal, sera ainsi refaite à neuf. Nous tenons également à remercier l'engagement de nos conseillers Arnaud et François dans cet objectif pour leur temps et leurs conseils avisés.

Les travaux bénévoles

Les aménagements de nos bourgs se poursuivent. Cette année, les travaux se sont concentrés sur le bourg de Pougne et devraient se poursuivre l'année prochaine. Ainsi, l'espace situé en face de la mairie, de l'autre côté de la cour a été aménagé d'un muret de pierres et de quelques arbres afin de créer un espace de déambulation esthétique. Trois autres arbres ont également été plantés dans la cour de la cantine (salle communale de Pougne) afin de créer un espace ombragé pour l'accueil en camping, notamment à l'occasion du FLIP ou du festival du Nombriil du Monde. Les bacs en bois situés près du parking de la cantine ont été nettoyés et agrémentés de plantes d'ornement. Merci aux enfants pour leur investissement dans ces travaux !

Les travaux d'aménagement de la cour de la cantine devraient se poursuivre en 2022 afin de créer un espace clos pour la sécurité des usagers, et un espace de stationnement suffisant en dehors de la zone enherbée.

L'ensemble de ces travaux a été notamment possible grâce à l'équipe de bénévoles emmenée par Gérard, Dominique, René, Christian, Bernard et d'autres, que l'équipe municipale tient à remercier très chaleureusement pour leur engagement et leur énergie mis dans les projets communaux et au service de la communauté.



Voyage à Chevilly Larue

Depuis une trentaine d'année la commune de Pougne-Hérisson est jumelée avec l'étoile polaire mais aussi avec Chevilly Larue , commune de 20 000 habitants, située au sud de Paris. À l'origine, le lien s'est construit autour du conte. À Pougne comme à Chevilly, les histoires ont jailli de l'imaginaire collectif pour faire partie du patrimoine immatériel communal de nos villages respectifs. À la ville comme à la campagne, nous avons su préserver cette relation durant ces années. Un lien solidaire quand Chevilly a participé financièrement pour aider l'association du Nombriil à sortir de sa crise financière ; un partage d'idées et de convictions sur la place de l'usagers et les enjeux environnementaux, et surtout le désir de s'accueillir mutuellement dans nos communes respectives.

Pour la Sainte Cécile une délégation de la commune, accompagnée du président du Comité d'Animation (Gérard Pillet) et d'une représentante du Nombriil (Karen Nalem) étaient invités par la commune de Chevilly avec des délégations de Roumanie, d'Allemagne et d'Espagne. Au programme, visite de la maison du conte, visite de Paris, concert de l'orchestre philharmonique de Chevilly et visite de Rungis, marché international situé sur la commune.

Les échanges ont été riches et nous ont permis de nous projeter dans de nouvelles rencontres. Au printemps 2022, une délégation de Chevilly souhaite venir pour découvrir les initiatives locales (à l'échelle de la communauté de communes) en matière de développement durable et de filière agro-alimentaire. La commune souhaite aussi accueillir l'orchestre de Chevilly pour juin 2023 dans le jardin de Nombriil.



Noël en couleur !

À la mi-décembre, vous avez pu voir des décorations de Noël placées dans différents lieux de la commune. Au cours de l'été, le conseil municipal a voulu reprendre et développer l'idée d'un habitant qui avait fabriqué des décorations de Noël et les avait placées sur l'espace public.

Nous avons alors invité tous ceux qui voulaient participer à cette initiative et nous nous sommes finalement retrouvés une trentaine pour penser et réaliser les décorations que vous pouvez voir aujourd'hui.

L'objectif de cette démarche était double : faire quelque chose ensemble et utiliser seulement des matériaux de récupération. Mission accomplie !

Nous espérons que cela vous aura apporté un peu de soleil !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles décors !!

Bernard Caquineau, pour l'équipe municipale



LES PROJETS 2022



Le Château de Hérisson : au fil du temps



En 2019, la commune a beaucoup investi pour le château avec des travaux de sécurisations et un réaménagement total de sa cour pour un coût de 450 000 Euros (études comprises). Les bénévoles du Comité d'Animation se sont impliqués pour réaliser une partie des travaux. Pour l'année 2022, il est prévu de décaisser le RDC du château afin de retrouver les sols d'origine. Ces travaux seront réalisés par des bénévoles sous la responsabilité de Fabrice Mandon archéologue à Atemporelle. Si vous êtes intéressés et disponibles pour aider l'équipe existante, merci de contacter la mairie.

Pour information, la commune va réaliser les études pour la deuxième tranche de travaux, sécurisation de la tour nord-ouest et reconstruction du mur sud. Les travaux pourraient se réaliser en 2023 en fonction des capacités financières de la commune.

« L'espace Jardin »

Pour rappel, le projet « espace jardin » est né de l'idée de partager un espace communal dédié au jardin (plants à faire soi-même, greffage...).

Le projet avance très doucement après une réunion publique où, il faut le dire nous n'étions pas assez nombreux.

Nous allons démarrer la saison par une demi-journée greffage à la salle communale de Pougne au courant du mois de mars. Les participants pourront apprendre à pratiquer les greffes sur scion d'un an. Les personnes qui le souhaitent pourront repartir avec un pommier ou un prunier qu'ils auront eux-mêmes greffé. Pour cette manifestation, nous serons assistés par un membre de l'association "les Croqueurs de pommes" de Secondigny.

Ce sera lors l'occasion de voir si nous pouvons continuer dans nos projets .

À bientôt

Christian Mercier, Coneiller Communal et porteur du projet « Espace Jardin »

Nature et Transition

Le Conseil municipal de Pougne-Hérissou a déposé une demande de subvention pour réaliser un projet afin de renouer avec la biodiversité communale à travers des chemins de randonnées.

Elle s'est pour cela rapprochée des communes de Fénerly et de Clessé, toutes les deux très intéressées par ce projet. Nous avons constitué un comité de pilotage avec plusieurs élus de chaque commune, et de l'association naturaliste du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) qui nous a accompagnés dans l'élaboration de ce projet.

L'objectif principal est de reconnecter des lieux à fort intérêt faunistique et floristique par des chemins communaux, à l'échelle d'un territoire conséquent de trois communes, toutes faisant partie du périmètre du futur Parc Naturel Régional de Gâtine.

Le projet, dont la décision d'aide de la Région devrait être connue courant mars 2022, comportera un premier volet sur la richesse faunistique (en particulier les oiseaux, les amphibiens et les chauves-souris) et floristique (principalement les haies et les arbres têtards), un volet de restauration (plantation de haies, restauration du verger communal de Hérissou, restauration d'une mare, aménagements des bourgs, etc.), et un volet sensibilisation du public.

Le projet se veut être participatif, et nous espérons que les habitants se joindront à nous pour les différentes étapes citées.

Nous serons épaulés pour cela par des associations locales, comme le GODS, Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Bocage Pays Branché ou encore le Nombriil du Monde.

Rémi Chargé, élu référent pour le projet Nature & Transition

Le Guide des Aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

Trouvez l'aide dont vous avez besoin

Mots clés...

AJOUTER DES FILTRES PROFIL(S) THÉMATIQUE(S) TYPE(S)

Accueil / Transition énergétique et écologique / Nature et Transitions : agissons ensemble pour l'environnement et la biodiversité

APPEL À PROJET

IMPRIMER VERSION PDF PARTAGER

Nature et Transitions : agissons ensemble pour l'environnement et la biodiversité

Site internet

Le Conseil municipal de Pougne-Hérisson a le plaisir de vous annoncer la création du site internet de la commune !

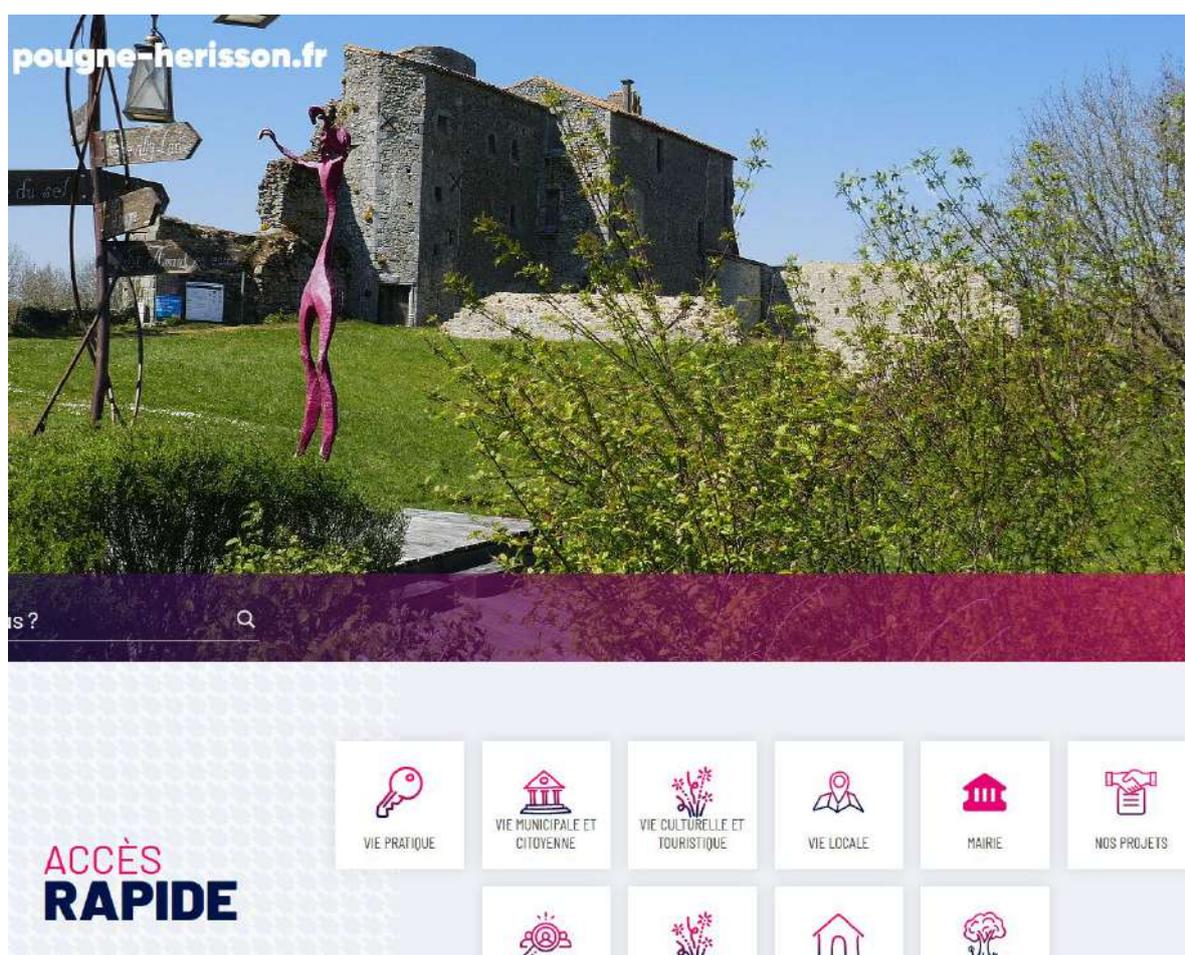
La construction est en cours et devrait aboutir d'ici le printemps 2022. Nous sommes accompagnés par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine pour sa réalisation (un grand merci à Elodie Morisset, chargée de communication à la CCPG).

La commission Communication de Pougne-Hérisson n'hésitera pas à vous informer de sa mise en ligne.

Ce site sera, nous l'espérons, une source d'informations à privilégier pour informer le plus grand nombre sur nos activités, nos services, notre dynamique associative et culturelle.

Il se veut être au service des habitants. Nous comptons donc sur vous pour nous faire des retours constructifs dès que le site sera publié en ligne. N'hésitez pas également à nous contacter (mairie-pougneherisson@wanadoo.fr) pour publier des actualités, une offre d'hébergement touristique sur la commune, la présentation de votre entreprise ou de votre association etc.

Rémi Chargé, élu référent pour le site internet



Extrait de la future page d'accueil du site

Activité Économique



Les Hébergements Touristiques

L'Eco-ferme de Fangorn (Les Brosses)

En 2021, le gîte de Fangorn a accueilli près de 80 personnes pour plus de 300 nuitées, soit un remplissage similaire à celui de l'année dernière. Nous n'avons malheureusement pas accueilli d'étrangers cette année, dû au contexte sanitaire, mais les hôtes sont venus de toute la France. Plusieurs travailleurs sont venus séjourner dans notre Gâtine, pour travailler dans le bâtiment, sur les éoliennes ou encore dans les élevages à proximité.

Et bien sûr de nombreux touristes sont venus profiter du calme et de la sérénité de notre belle campagne !

N'hésitez pas à me contacter au 06.03.39.40.29 si vous souhaitez louer le gîte pour votre famille (capacité 7 adultes).
Lorraine Bourget



Le Gîte de la Froterie

Lisa Pryke Rutherford vous accueille à la Froterie dans un charmant gîte au bord d'un lac où vous pouvez pratiquer la pêche à la carpe. L'endroit est idéal pour un moment de tranquillité et de détente en famille, ou entre amis.

Toutes les informations sont disponible sur le site :
<https://www.lafroterie.com/the-gite/>



Chambre d'hôtes Hâvre de paix à La Tessonnière (Hérisson)

Nathalie Tessier vous accueille dans un espace cosy et chaleureux, dans le bourg de Hérisson, pour un moment de calme et de détente assuré !

Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter via les sites :

<https://www.booking.com/hotel/fr/havre-de-paix-en-gatine.fr.html>

Ou

<https://www.tourisme-deux-sevres.com/le-havre-de-paix-la-tessonniere/pougne-herisson/hloaqu079v502d9i>



Chambres d'hôtes chez Flo et Alberto, Rue du puits fleuri (Hérisson)

« Nous sommes Florian et Alberto... et nous vivons avec Lulu le berger australien, Caïpi la féline à la queue tordue, ses deux acolytes Paillette et Litchee... et les 6 poules . Nous serions ravis de vous accueillir pour quelques jours ! »

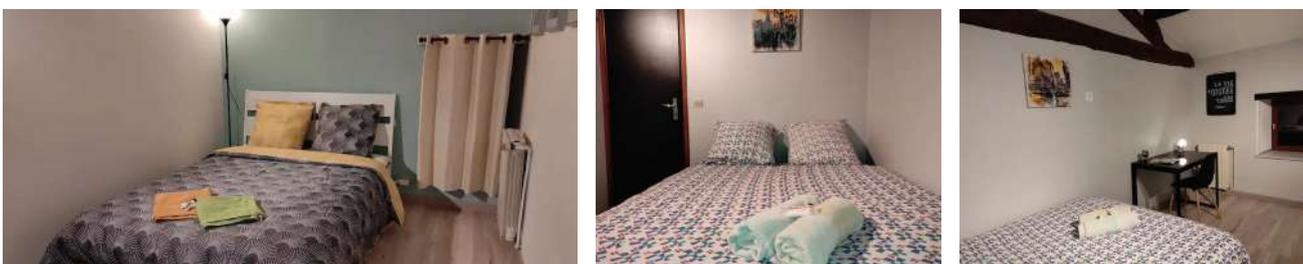
Deux chambres d'hôtes sont à votre disposition pour un séjour ressourçant.

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

https://www.airbnb.fr/rooms/48465279?location=Pougne-H%C3%A9risson%2C%20France&federated_search_id=277978b0-9819-4911-9cd8-0fb33ea729be&source_impression_id=p3_1640159159_i4i%2B7Z9L7YK5ghZM

Ou

https://www.airbnb.fr/rooms/32238353?federated_search_id=b52681e8-b556-46b3-98ba-4690a0baeba2&source_impression_id=p3_1640159102_hvZdzZ3RuOW5M4yv



Acoeuro

Arrivée l'été dernier sur la commune, l'entreprise Acoeuro.com, qui conçoit et réalise des systèmes d'information pour associations et PME, a désormais officiellement un établissement secondaire à Pougne-Hérisson.

5 stagiaires et apprentis sont venus travailler aux Brosses en face du fournil du Pain'Son, dans le domaine de l'informatique et plus précisément le développement web, à l'image d'Aurèle ici en photo avec Simon Descarpentries, le gérant.

L'activité a principalement tourné cette année autour du développement de Meta-Press.es, un méta-moteur de recherche pour la presse, capable de remplacer Google Actualités.

Le financement européen dont bénéficiait Méta-Press.es l'an dernier a en effet été reconduit pour 2021/2022 et il a tout simplement été doublé (comme quoi on bosse bien près du Nombriil du Monde).

Des discussions sont également en cours avec la Région (depuis avril dernier...) pour un soutien financier qui me permettrait entre autre de financer une 2e année de formation pour mon apprenti.

Si le sujet pique votre curiosité, je vous invite à guetter la publication du podcast consacré à Meta-Press.es par Vivant-Le-Media.fr, en janvier 2022. Issu de 2h d'enregistrement, il devrait largement faire le tour de la question.



SCEA Le Chêne Blanc

La fromagerie SCEA Le Chêne Blanc, chez Philippe et Valérie Robin (avec Manon, leur fille) vous propose une large gamme de fromages de chèvre fermiers (des fromages frais aux plus affinés) ainsi que des yaourts au lait de chèvre natures ou aromatisés et du fromage blanc battu nature (en 500 g) ou sur confiture (myrtille, abricot et fraise ou encore crème de marron) en 150 g.

La fromagerie est ouverte le matin de 8h à 12h (sauf le dimanche).

Points de vente: L'Épicerie du Marais Poitevin (26 rue Brisson Niort), La Ruche qui dit oui (Niort, le jeudi soir de 17h à 19h), La Boutik (Rond-point de Montplaisir), Laiterie de Pamplie (magasin), et Les Saveurs de Gâtine (maraîcher à Secondigny).

Site internet: www.scea-lecheneblanc.fr
1 la Périnière 79130 Pougne-Hérisson



LE PAIN'SON

La grange s'éclaire, il est 6h et le fournil s'anime, le pétrin se met en route et de la fumée s'échappe du toit... Depuis mars 2021, le fournil du Pain'Son a pris ses quartiers dans une grange rénovée en matériaux naturels, située au lieu-dit Les Brosses à Pougne-Hérissou.

Vous pourrez y rencontrer Claire et Lorraine, les deux boulangères, qui ont pris la suite de Bernard Caquineau maintenant à la retraite !

On y fabrique du pain biologique au levain du mardi au vendredi, cuit dans un grand four à bois. Nous proposons une quinzaine de pains différents : semi-complet, complet, pain aux graines, sésame, châtaigne, petit épeautre, sans gluten, pain brioché... ainsi que de la brioche et des broyés du Poitou.

De quoi allier la qualité au plaisir gustatif !



Vous trouverez nos produits dans différents lieux : le mardi après-midi au Palisson à Parthenay, à la BoutiK de Montplaisir et à l'épicerie Porteurs de Vivres de Champdeniers, le jeudi après-midi et le vendredi au magasin Biocoop de Parthenay, le vendredi soir au marché de Secondigny et le samedi matin au marché de Bressuire. Vous pouvez également venir au fournil toute la semaine en réservant votre pain la veille !

Nous conservons les valeurs de l'Eco-pain bio avec notamment l'approvisionnement local de farine (Availlles-Thouarsais) et la vente de proximité.



N'hésitez pas à nous rendre visite pour découvrir notre activité ! Et encore merci aux contributeurs du financement participatif et à tous ceux qui sont venus prêter main-forte pour que ce projet voie le jour !

A bientôt,
Claire et Lorraine

La Petite Fileuse

L'atelier de créations en laine et autres fibres, sous le nom de La Petite Fileuse bat toujours son plein. Maria Cerqueira continue de nous surprendre avec des objets de mode, de décoration, toujours dans le respect de dame nature.

Vous pourrez retrouver Maria sur les marchés médiévaux, les marchés de créateurs, ou marchés de Noël. Sur demande, vous pouvez visiter son atelier, situé au lieu-dit La Périnière. Une partie de ses créations est également en vente sur le site internet Etsy, « la petite fileuse ».



Happy Pizza

Vente de pizzas à emporter – de 17h à 21h

Le mardi à Saint Aubin Le cloud

Le mercredi à Clessé

Le jeudi à Saint Pardoux

Le vendredi à Azay sur Thouet

Le dimanche à La Forêt sur Sèvre



Hubert Le Magoariec – La Naudière – 79130 Pougne-Hérisson – 06 84 85 17 20

EFFENBERGER Stéphane



SARL
EFFENBERGER
STÉPHANE

06 30 98 94 81

4 RUE TRAIT D'UNION
79130 POUGNE-HÉRISSON

EFFENBERGER.S@ORANGE.FR

MENUISERIES BOIS - PVC - ALU
CLOISON SÈCHE
PORTAILS - PORTES DE GARAGES



Vie Associative





Le Nombriil du Monde



Retour sur la saison 2021

Cette année le Nombriil avait fait le pari de la diversification. 35 rendez-vous spectacles et ateliers ont rythmé la saison de mai à septembre, en plus de l'ouverture quotidienne du Jardin des Histoires. Des nocturnes de jour, des propositions variées allant du conte aux clowns, en passant par la musique, le cirque et les arts de la rue, de nouvelles propositions spectacles à prix mini avec les Jeudis Benaiserie... Pari réussi, puisque le public et les bénévoles ont bien accueilli ces nouveaux rendez-vous. Les lieux de spectacles se sont étendus au château de Hérisson et aux Chats Ferrés de manière plus régulière, pour sortir des limites du jardin.

Qu'attendre en 2022 ?

Le Nombriil ne ferme jamais vraiment sa goule ! Jusqu'en mars, 2 à 3 événements par mois sont proposés au sein du Cordon, bar associatif du Nombriil. Ateliers variés, causeries et sorties de résidence sont à retrouver au programme de cette Saison d'hiver.

À partir du 16 avril, le Jardin des Histoires ouvrira ses grilles pour la Saison d'été. Et comme toute année paire, le Festival du Nombriil sera de la partie. Rendez-vous les 13, 14 et 15 août, le Nombriil deviendra un lieu d'aisance, une capitale de la santé heureuse !

Il n'y a pas de petite aide !

Tout au long de l'année, le Nombriil est ouvert à tous, et à toutes les envies de bénévolat. Chantiers retap' du jardin, tenue du bar, hébergement des artistes, mise en place des spectacles ou encore confection de sacs et tabliers vendus en boutique, tous les coups de main sont bienvenus ! Si vous désirez prendre part à la vie et aux choix de l'association, vous pouvez aussi rejoindre les membres du bureau. Faites-vous connaître auprès de l'équipe pour participer de la manière qu'il vous plaira, selon le temps dont vous disposez !

CONTACT ET INFORMATIONS GÉNÉRALES :

www.nombriil.com

lenombriil@nombriil.com

05 49 64 19 19

Page Facebook : Le Nombriil du Monde (@nombriildumond)

Page Instagram : Le Nombriil du Monde (@lenombriildumonde)

Contact médias

Lise BOURASSEAU : 05 49 64 63 68 / communication@nombriil.com



Comité d'Animation

Le comité d'animation est une association ayant pour objectif de contribuer au dynamisme de la vie des habitants de Pougne Hérisson.

Le 26 juin 2021, suite au concert de Yannick Jaulin (projet Saint Rock), le comité a organisé les feux de la Saint Jean pour les pugnaciens, sur le square Chevilly Larue.

Le 14 août, sous un soleil de plomb et dans une ambiance festive, les bénévoles se sont mobilisés pour accueillir les festivaliers venus écouter les artistes présents.

Le 25 septembre, malgré la pluie diluvienne, un nombre important de personnes a participé à l'A.G. qui s'est déroulée à Chiché chez des bénévoles du Nombriil. La journée s'est prolongée par un repas offert par le comité. De nouveaux membres ont rejoint l'association.

Le 6 octobre l'élection du bureau a eu lieu :

Président : Gérard Pillet

Vice-président : Arnaud Breteaud

Trésorière : Marie Jo Cousin

Trésorier adjoint : Jean Claude Guinfolleau

Secrétaire : Sophie Davenel

Secrétaire adjointe : Valérie Caquineau

Projets pour 2022 :

Le 11 juin, les inter bourgs organisés cette année sur Hérisson par le comité réuniront Allonne, Neuvy Bouin, Le Retail, Azay sur Thouet et Vernoux en Gâtine pour une compétition festive.

Tous ceux qui souhaiteraient y participer peuvent prendre contact avec Gérard Pillet (06 08 95 13 92). Ouvert à toute personne de 6 à 110 ans.

Cette année est une année de festival. Les 13,14 et 15 août (et en amont), le comité d'animation comme à son habitude participera à l'installation des structures et à la restauration de ce temps fort. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

En plus de ces évènements, les membres du comité participent régulièrement, en lien avec la commune, à certains chantiers (réfection du château, muret dans le bourg de Pougne, téléthon...)



Graine d'Autonomie

La jeune association **Graine d'Autonomie** à Pougne-Hérisson avait démontré sa dynamique tout au long de l'année 2019. Malheureusement, le contexte sanitaire a compliqué nos rencontres.

Pour rappel, l'association est un groupe d'échange autour de l'autonomie partie de la volonté d'un petit groupe de personnes habitant Pougne-Hérisson et ses alentours. Le champ d'action est large allant du partage des savoir-faire, à la promotion d'un mode de vie basé sur l'autonomie et les alternatives durables, en passant par l'économie locale, sociale, solidaire et circulaire.

Espérons que l'année 2022 soit plus propice à nos ateliers sur l'autonomie !

contact@grainedautonomie.fr



Réalisation de séchoirs solaires lors du tout premier atelier de Graine d'Autonomie

Le Cocktail Palace

Le Cocktail Palace est une association d'activités diverses (chant, danse, dessin, mise en scène, vide-grenier...), fonctionnant avec l'aide de bénévoles. Elle est liée à une autre association L'As de Coeur formant une troupe d'artistes amateurs de music-hall.

Cette année, le Cocktail Palace a notamment organisé un vide-grenier et un concours de boules dans le bourg de Pougne.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Astrid et Pascal Freret au 05 49 64 60 61 ou 06 51 81 95 93

U.N.C.A.F.N

Créée en 1975, la section compte 10 adhérents et 8 veuves. Le bureau est composé de 6 membres, représenté par son Président, M. Robert ROULLIER :

- R. SOULLARD, vice-président,
- A. BAILLARGEAU, secrétaire,
- E. NOIRTAULT, trésorier,
- R. MORIN et M. LIAUD, membres,
- E. NOIRTAULT et J. BAUDRON, portes drapeau

Nous nous réunissons le 3^e mardi de chaque mois (marche et belote), sauf en juillet et août. Un pique nique est organisé le 3^e mardi de juin.

Nous assurons 5 sorties de drapeaux :

- 29 avril : souvenir des déportés, niveau cantonal,
- 8 mai : souvenir des défunts de la 2^e guerre mondiale (banquet),
- 26 juin : congrès départemental UNCAFN à Ménigoute
- 11 novembre : souvenirs des défunts de la 1^{ère} guerre mondiale (banquet)
- 5 décembre : souvenir des défunts de la guerre d'Algérie (niveau cantonal)

Pour l'année 2021, nous avons repris nos réunions en septembre ; trois sorties avec le drapeau ont été réalisées le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre.



Cérémonie du 11 novembre 2021

La Gâtinaise

Pour la deuxième année consécutive, 2021 a été une année blanche.

En effet suite à toutes les normes d'hygiène sanitaire concernant la buvette et les toilettes, le Grand Bureau a décidé d'annuler tous les concours de boule. Par la même occasion notre concours de carte a été annulé.

Il y a quelques semaines nous nous sommes retrouvés autour d'un apéritif suivi d'un repas "fruits de mer" et discuter sur l'avenir de la boule en bois.

Notre société reste stable et nos licenciés attendent de pouvoir retourner sur les terrains.

Dans l'attente de meilleurs moments prenez soin de vous et des autres.

Le Président David Jamet



La Merveille

L'association est présidée par M. JAMIN Robert.

Pour l'année 2022, aucune manifestation n'est programmée, l'association restant toujours en sommeil.

Les Aînés Ruraux

Présidée par Mme Odette Sapin depuis 2000, l'association des Aînés Ruraux cessera toute activité à la fin de l'année 2022.

**INFORMATIONS
PRATIQUES**



Horaires d'ouverture de votre mairie

Lundi et Vendredi 14h – 17h30

Mercredi 14h – 16h30

Astreintes le week end assurées par M. Le Maire, Guillaume Motard, ou un autre conseiller

Téléphone : 05 49 63 73 55

Mail : mairie-pougneherisson@wanadoo.fr

Secrétaire : Sébastien MESNARD

Passeport « Culture et Sport »

Depuis, le 1^{er} septembre 2017, votre mairie accorde une subvention afin de soutenir les activités culturelles et sportives des jeunes de la commune entre 6 et 18 ans. Cette année encore, la commission Action Sociale a décidé de porter cette subvention à 40 €/enfant. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

Utilisation des pesticides

Nous rappelons que **depuis le 1^{er} janvier 2020**, l'utilisation de produits phytosanitaires (insecticides, herbicides, fongicides, etc.) est INTERDITE dans les espaces verts publics, et dans les jardins particuliers **à partir du 1^{er} janvier 2022**.

Afin de respecter cette réglementation, les habitants sont invités à désherber, dans la mesure de leurs moyens, les trottoirs devant leur propriété, afin de soulager le travail de notre agent.

La commune s'est également dotée d'une houe maraîchère, ou « pousse-pousse », afin de faciliter le désherbage des trottoirs notamment. Cet outil est à la disposition de tous les habitants de la commune, sous réserve de versement d'une caution. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

Brûlage des déchets végétaux

Les déchets verts sont constitués des éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. En application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, **pour les particuliers**, le brûlage à l'air libre de ces déchets est interdit (sauf cas dérogatoire), en raison des nuisances qu'il entraîne : troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, pollution de l'environnement et de l'air, risque de propagation d'incendie, impact sanitaire.

Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des peines d'amendes.

S'agissant des agriculteurs ou forestier, les pratiques d'écobuage ou de brûlages liés à leurs activités s'exercent en dehors du champ d'action du RSD. La règle générale définie à l'article L 131-1 du code forestier est l'interdiction pour toute personne autre que les propriétaires ou occupants de parcelles de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts ainsi que des terrains assimilés soumis aux dispositions de l'article L 131-4 du code forestier.

Les agriculteurs et forestier peuvent, dans certaines conditions (périodes, distance des bois) réaliser des opérations de brûlage encadrés par l'arrêté du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air. **Tout brûlage est interdit pendant la période du 1er juin jusqu'au 30 septembre.**

Extrait de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010

Article 8 : Dérogations

Déchets verts, assimilés aux déchets ménagers :

Les particuliers ne bénéficiant pas d'une collecte des déchets verts à leur porte ou organisée à proximité, et n'ayant pas l'usage de compost, peuvent procéder à titre dérogatoire du 1^{er} octobre au 31 mai de l'année suivante, à l'incinération de leurs déchets de jardin sous réserve du respect des autres réglementations en vigueur.

Une distance minimale de 50 mètres de toute construction devra être respectée et l'opération ne pourra avoir lieu par vent défavorable vis à vis des habitations voisines (ou hangars, voies ouvertes...).

Dans tous les cas, une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci.

Haies bocagères et bosquets agricoles :

Le brûlage des résidus de la taille des haies bocagères ou de toute opération d'éclaircissage de haies ou de bosquets agricoles est autorisé du 1er octobre au 31 mai de la même année, sous réserve de respecter la distance de 200 mètres prescrite à l'article 1 du présent arrêté et une distance minimale de 50 mètres de toute construction. L'opération ne peut avoir lieu par vent défavorable vis à vis des habitations voisines (ou hangars, voies ouvertes...), y compris pour la fumée.

Ces opérations sont obligatoirement effectuées en présence des personnels nécessaires à une bonne maîtrise du feu. Une surveillance constante et directe du feu doit être assurée par une personne majeure. Il faut disposer d'un moyen d'alerte sur place, comme par exemple un téléphone mobile, et tout foyer doit être éteint avant l'heure légale du coucher du soleil.

Une déclaration de la mise à feu doit être faite auprès du maire, indiquant la date, le lieu et l'heure de celle-ci. Le SDIS est averti par le bénéficiaire de l'opération, le jour même du brûlage.

Tarif location des salles de la commune

Location		Hab. de la commune	Hab. hors commune
Salle de Hérissou	Repas (1/2 tarif le 2 ^e jour)	90	130
	Vin d'honneur	55	55
	Réunion	Gratuit	55
Salle de Pougne	Repas (1/2 tarif le 2 ^e jour)	50	60
	Jeunes (-25 ans)	Gratuit	60
	Vin d'honneur	40	40
	Réunion	Gratuit	40
	Préau	30	40

Suppléments	Salle de Hérissou	Salle de Pougne
Chauffage	25	15
Vaisselle	15	10
Forfait ménage	100	70
Détérioration vaisselle	Assiette (6,10 €) / Couteau (4,60 €) / Verre, fourchette, grande cuillère (1,50 €) / Tasse, petite cuillère (0,90 €)	

Rappel pour les associations communales :

- Pour leurs activités non lucratives, en dehors des week-end et jours fériés, chaque association doit en début d'année, établir une convention annuelle d'occupation gracieuse des salles avec la mairie, et fournir, une attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution de 200 €.

- Pour leurs activités lucratives, en dehors des week-end et jours fériés, chaque association s'acquittera des atifs appliqués pour la location des salles.

- Chaque association peut utiliser la salle de Pougne ou celle de Hérissou, un week-end par an à titre gratuit, pour leurs activités lucratives ou non. Les autres week-end, chaque association s'acquittera des tarifs appliqués pour la location des salles.

Chenil

Depuis novembre 2020, la commune de Pougne-Hérissou a passé une convention avec la ville de Parthenay qui possède un chenil habilité à accueillir des chiens.

Merci de prendre contact avec la mairie si besoin.

Médiathèque

Vous aimez lire ? Ecouter de la musique ?
Voir des films ?

Le réseau des médiathèques de la Communauté de
Communes Parthenay-Gâtine est à votre disposition.



Pour tout renseignement, un seul site <http://mediatheque.cc-parthenay-gatine.fr/s/index>

Ludothèque

Lieu d'animation, d'échanges et de rencontre,
bonheur des petits et des grands, pour redonner
sa vraie place au jeu !



4000 jeux et jouets à emprunter ou à découvrir sur place.

Activités et animations proposées pendant les vacances scolaires, et
soirées jeux organisées tout au long de l'année.

Pour tout renseignement, un seul site [https://www.cc-parthenay-gatine.fr/
et rechercher "ludothèque"](https://www.cc-parthenay-gatine.fr/et_rechercher_ludotheque)

Équipements sportifs

La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine disposent notamment
de deux piscines communautaires (Parthenay et Saint Aubin le Cloud),
de plusieurs salles de sports où vous sont proposés de nombreuses
activités.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre votre mairie ou à
consulter le site

<https://www.cc-parthenay-gatine.fr/vivant-dynamique/sport>

Relais Enfance



Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez au 05 49 95 76 10

Le relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (CCPG) est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tout-petits, aux parents et futurs parents, aux professionnels de la petite enfance.

Vous êtes parents, sachez que des professionnels de la petite enfance assurent un accueil téléphonique ou vous reçoivent sur rdv, au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte). Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardi, jeudi et vendredi matin. Ces temps de rencontre et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance. Un planning est proposé et consultable sur le site de la CCPG. Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Horaires déchetteries

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets verts ou autres matériaux ou objets, dans les espaces publics, ou en bordure des chemins et voies publiques, conformément à un arrêté municipal.

Nous disposons de 2 déchetteries proches de nos bourgs :

Saint Aubin le Cloud
Route des Chagnée
Les mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 14h-18h
05 49 63 26 40

Secondigny
La Chollerie
les lundi, mardi, jeudi et samedi
9h-12h et 14h-18h
05 49 63 52 33

Numéros d'urgences

SAMU	15	SANS ABRIS	115
POMPIERS	18	Enfance Maltraitée	119
POLICE	17	Enfants Disparus	116000

Appel d'Urgence Européen 112
Appel d'Urgence Sourds et Malentendants 114

Urgence électricité 24h/24 0 969 321 411
Urgence gaz 24h/24 0 969 321 412

Service de distribution de l'eau potable : SMEG 06 38 37 56 09

Service d'assainissement des eaux usées : SMEG 06 88 83 61 82

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc



Parthenay-Gâtine nous accompagne dans notre quotidien !

38 communes composent aujourd'hui la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Soucieuse d'être à vos côtés, Parthenay-Gâtine vous accompagne au quotidien en vous offrant des services publics et des animations de qualité.

Les référents jeunesse : un contact privilégié pour les 15-30 ans

Sa mission : accueillir, écouter, informer et accompagner les 15 à 30 ans dans tous les domaines de la vie.

Être au plus près des jeunes

4 référents jeunesse ont été recrutés par les associations sur le territoire (CSC Pays Ménigoutais, MDEE Parthenay-Gâtine, CSC de Châtillon-sur-Thouet, Familles rurales, Thénezay).

Le référent-jeunesse :

- accueille, écoute et accompagne les 11-30 ans dans leurs envies/besoins/projets,
- accompagne et oriente les porteurs de projets
- facilite la participation des jeunes à la vie locale,
- assure un relais d'informations,
- fait la promotion d'une politique locale en direction des jeunes,
- suscite, facilite et conforte la mise en mouvement des jeunes.

Explorer le champ des possibles

Le référent jeunesse se positionne comme un véritable repère pour tous les jeunes de 15 à 30 ans, quel que soit la demande, la question, le projet.

Il se rend disponible et va chercher à explorer, avec les jeunes, le champ des possibles autour de sujets tels que l'obtention du permis de conduire, la rédaction de CV, les jobs d'été, l'accompagnement au projet, les loisirs, la santé, le logement,



Le campus rural de projets

Ce lieu est dédié à la création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques. Il est dédié à l'innovation et doit favoriser l'implication des jeunes.

Chaque site est coconstruit et coanimé avec les acteurs locaux et les jeunes. Deux sites sont ouverts : à Ménigoute au 12 rue de Saint-Maixente-l'Ecole et à Thénezay au 15 rue Saint-Honoré. A Secondigny, le site doit ouvrir en 2022 après des travaux au 23 rue de l'Anjou. A Parthenay, il ouvrira en 2023.

Le soutien à l'initiative jeunes, une subvention pour les premiers projets Ce dispositif a pour objectif de soutenir et valoriser la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Un soutien à la fois technique et financier est apporté permettant aux jeunes de les accompagner dans l'émergence et la réalisation de leur projet. Contactez votre référent jeunesse !

Assainissement : un interlocuteur unique pour tous !

A partir du 1er janvier 2022, le Syndicat mixte des eaux de Gâtine (SMEG) sera votre interlocuteur unique pour les questions d'assainissement.

Objectif : améliorer la relation à l'utilisateur et assurer l'égalité d'accès au service sur l'ensemble du territoire de Gâtine.

Jusqu'à aujourd'hui, l'assainissement collectif était géré par la régie assainissement de Parthenay-Gâtine pour 12 communes et par le SMEG pour les autres.

Pourquoi se rapprocher davantage ?

Le SMEG exerce déjà la compétence « fourniture en eau potable » et « assainissement non collectif des eaux usées » sur l'intégralité du territoire de la Communauté de communes.

Pour la fourniture en eau et le traitement des eaux usées, de nombreux usagers ont donc deux interlocuteurs. En outre, des économies de fonctionnement semblaient possibles.

C'est pourquoi, Parthenay-Gâtine a lancé une étude interrogeant la pertinence du rapprochement des services « assainissement des eaux usées » de Parthenay-Gâtine et du SMEG. Cette étude a révélé qu'il existait de fortes similitudes entre les deux structures.

Améliorer la relation à l'utilisateur

Suite à ces constats, le transfert de l'ensemble de la compétence assainissement collectif Parthenay-Gâtine au SMEG est engagé avec :



- Une prise en compte de l'état des réseaux
- Un transfert des agents territoriaux communautaires (5 postes)
- Un lissage progressif des tarifs du prix pour harmonisation

Pour les usagers, ce transfert permet d'apporter plus de confort et d'assurer l'égalité sur le territoire communautaire :

- Accès au service facilité
- Services et tarifs uniques.
- Un seul devis possible branchement eau-assainissement
- Un seul lieu d'accueil

Syndicat mixte des eaux de Gâtine
23 rue de Beaulieu à Pompaire
Tél. 05 49 95 03 47
contact@eaux-de-gatine.fr
www.eaux-de-gatine.fr

De nouvelles animations à l'Espace public numérique

L'EPN Armand-Jubien propose de nouveaux rendez-vous pour les débutants et les initiés en informatique.

Envie de découvrir le monde numérique, des ateliers d'initiation informatique de deux heures sont proposés aux débutants. Et pour les plus aguerris, des séances sont ouvertes au fablab ou laboratoire de fabrication. Le fablab vous permet d'utiliser des machines comme une imprimante 3D, une découpe laser.

Autre rendez-vous, les rencontres numériques : ce sont des temps d'échanges et de discussions autour de diverses thématiques comme l'usage d'une tablette, d'un smartphone, les démarches en ligne.

Vous avez une problématique précise ex : ouvrir une pièce jointe, télécharger un logiciel, mettre en page un document ... alors inscrivez-vous aux « p'tites bidouilles ». Prenez rendez-vous auprès de l'EPN, un animateur vous apportera une réponse individuelle adaptée à votre question. Rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

EPN Armand-Jubien
5 rue Jean-Macé à Parthenay
Tél. 05 49 71 08 70
epn@cc-parthenay-gatine.fr



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ?



Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, des **permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous** :

Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)

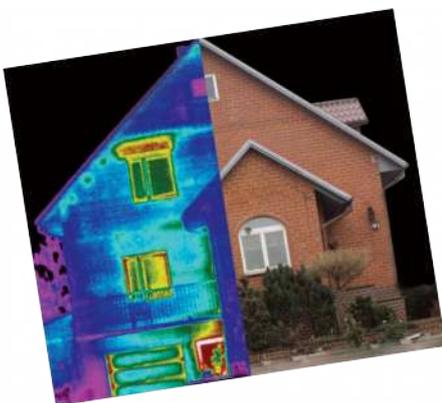
Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénezay (28, place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



Des démarches en ligne pour simplifier votre quotidien

Conçue pour simplifier la vie des usagers, des entreprises et des associations, une plate-forme numérique « vos démarches » est accessible sur le site internet www.cc-parthenay-gatine.fr. Cet outil vous permet de bénéficier de nombreux services en ligne, disponibles sur Internet, 24 heures sur 24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone.

La création d'un compte est facultative pour la plupart des services. Néanmoins, ce compte vous permettra de gérer vos données administratives et de suivre l'état d'avancement de vos demandes. Vous pouvez notamment accéder à la gestion de votre Carte de vie quotidienne pour :

- Consulter et recharger vos prestations à la crèche Les Lucioles, à la garderie et dans certaines cantines
- Acheter des entrées piscines

DÉMARCHES EN LIGNE

ETAT CIVIL



Prendre un rendez-vous en mairie pour votre CNI ou Passeport

Acte de naissance

Acte de mariage

Acte de décès

Pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

>> Voir plus

CARTE DE VIE QUOTIDIENNE



Demande d'ouverture de compte

Mes démarches CVQ

Demande de carte perdue

FAMILLE



Pré-Inscription scolaire 2021-2022

Renouvellement Restauration scolaire 2021-2022

Mes démarches restauration scolaire

Mes démarches garderie

Mes démarches crèche

**Suivez tous
les services et l'actualité de la Communauté de communes
Parthenay-Gâtine :
cc-parthenay-gatine.fr**



Facebook : Communauté de communes Parthenay-Gâtine

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET ACCESSIBLES DEPUIS VOTRE DOMICILE, **24H/24**



Vos démarches en ligne



demande
passeport

pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées



demande
carte nationale
d'identité

pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées



Permis de
conduire

demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen, renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical), conversion du permis militaire, validation d'un brevet professionnel et consultation du solde des points du permis de conduire



Certificat
d'immatriculation

demande de duplicata de certificat d'immatriculation d'un véhicule pour perte, vol ou détérioration, changement d'adresse, changement de titulaire, obtention d'un certificat de situation administrative (non-gage) et enregistrement de déclaration de cession

Vous avez accès à internet ?

N'attendez plus !

Éviter les files d'attente aux guichets et les déplacements à la préfecture

Rendez-vous sur
www.ants.gouv.fr



téléprocédures

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Besoin d'aide ?

Un point numérique est à votre disposition à la préfecture de Deux-Sèvres

tous les jours de 13h à 16h
sauf le mardi



À partir du 2 novembre 2017, les guichets des cartes grises et permis de conduire seront définitivement fermés.



Sur notre territoire, les cartes d'identité sont à retirer à la mairie de Parthenay

GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

EFFECTUER VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE DÈS JANVIER 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1er janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice sera disponible sur le site internet de la commune et de l'intercommunalité (CCPG). **L'information sera affichée en mairie à partir du 1er janvier 2022.**

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba..



Lancement du déploiement des compteurs Linky GÉREDIS sur notre commune

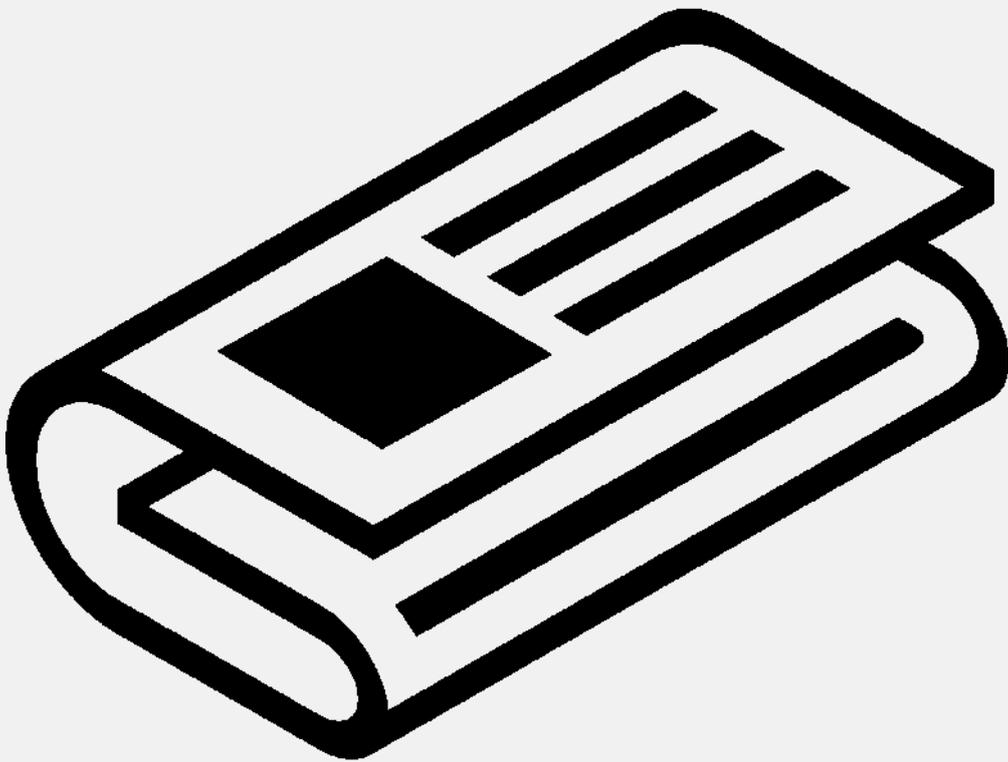
GÉREDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité déploie les compteurs évolués « Linky GÉREDIS ». **Pour notre commune, GÉREDIS prévoit un déploiement entre le 1^{er} août 2025 et le 31 octobre 2025.**

Vous serez contacté et informé près de 2 mois avant la pose et plusieurs courriers vous seront adressés.

Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

- consulter le site internet conçu par GÉREDIS : www.linkygeredis.fr ;
- contacter GÉREDIS :
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : linky@geredis.fr ;
 - par courrier à l'adresse suivante : GÉREDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX ;
 - par téléphone grâce au numéro vert suivant : 0 801 90 22 04 (services & appels gratuits).

Informations Complémentaires





Gati-Foot 2021-2022 : Quel plaisir de se retrouver !

C'est avec un réel plaisir que nos 350 licenciés ont pu rechausser les crampons en début de saison. Environ 200 jeunes ont rejoint notre école de Football cette année. C'est un record en partie dû à l'arrivée des féminines dans le club et du renouvellement du LABEL JEUNE « ESPOIR ».

Cette nouvelle saison, l'équipe de dirigeants du club Gati-Foot va tout mettre en œuvre pour développer ses projets :

- Etoffer notre encadrement auprès des plus jeunes avec le recrutement en CDD de Cindie Marsault, nouvellement diplômée du Brevet de Moniteur de Football, et d'un volontaire en service civique, Louis Marilleau.

- La formation de joueurs du club pour devenir éducateurs bénévoles auprès des plus jeunes et améliorer la qualité de l'encadrement. Six d'entre eux ont déjà suivi le module U9/U11 et deux les modules U17/U19 et Seniors durant les vacances de la Toussaint.

- Le développement de notre école de football féminin avec l'engagement d'une équipe en championnat U11/U13 et U14/U17 mais aussi la participation d'une équipe U8 et une équipe U10 sur les plateaux.

- Le maintien en championnat régional de nos équipes de U16 et U17 avec en bonus la participation au 4^{ème} tour de la coupe Gambardella face aux Chamois Niortais !

- L'intégration des jeunes issus de l'école de foot en équipes seniors afin de rajeunir l'effectif et d'améliorer nos performances.

- La création d'une section loisir (Contacter Andréas Gilbert aux 06 72 37 05 07 pour toutes informations) et la pérennisation de la section Futsal.

- L'amélioration des infrastructures avec la refonte du terrain d'Azay sur Thouet et l'étude d'un nouveau complexe sportif à Secondigny.

La reprise des manifestations du club avec notamment la première édition du tournoi d'Elie, le 10 septembre dernier et le concours de palets, le 22 octobre au boulodrome de Secondigny. Ces deux premières manifestations sont de vraies réussites tant pour la participation que pour la promotion des valeurs de notre club.

Venez nous rejoindre sur ou autour des terrains !

Pour tous renseignements et si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact auprès de Flavien Pied 06-76-77-83-74 ou fpied@hotmail.fr

Site internet : <http://gati-foot.footeo.com> ou page Facebook @GatiFoot

L'équipe dirigeante



Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Point d'étape sur le projet de Parc naturel régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.

Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».

Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du Plan Paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.

Projet
Parc
naturel
régional
de Gâtine poitevine

Plan Climat Air Energie Territorial de Gâtine

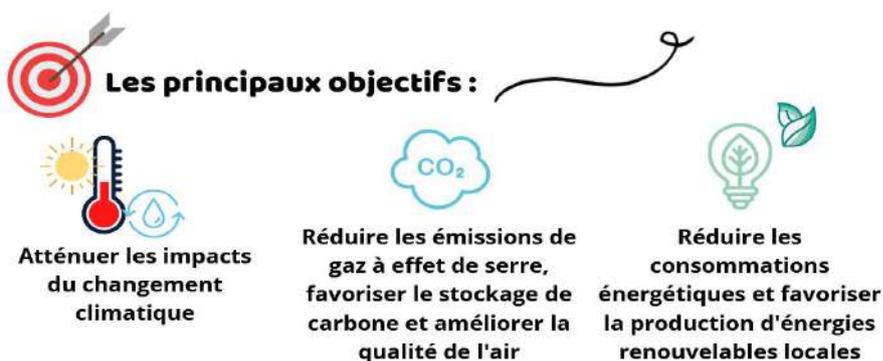
Sensibles à l'impact du dérèglement climatique en Gâtine, le PETR et les 3 communautés de communes de l'Airvaudais-Val du Thouet, de Parthenay-Gâtine et de Val de Gâtine se mobilisent !

D'ici la fin du siècle, si on se réfère aux différents rapports du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur L'Evolution du Climat) réalisés entre 1990 et 2021, notre territoire risque de subir un réchauffement qui pourrait entraîner un assèchement des sols, une augmentation des journées chaudes et une hausse de la vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques. Certaines ressources et activités de Gâtine pourraient alors en être impactées (gestion des eaux, exploitation des sols, biodiversité, pratiques agricoles et culturelles, cadre de vie,...).

En 2019, un diagnostic territorial a été réalisé, permettant de mieux appréhender les enjeux du réchauffement climatique en Gâtine. Aujourd'hui, élus intercommunaux et communaux travaillent ensemble à la réalisation d'une stratégie globale, déclinée en plans d'actions territorialisés pour répondre à ces défis.

Planifier pour maîtriser

D'Airvault à Coulonges sur l'Autize, de Saint-Germier à Amailloux, de nombreuses actions visant à atténuer notre empreinte carbone ont été enclenchées, ou sont en cours de réalisation, aussi bien à l'initiative des collectivités locales, de partenaires privés, associatifs que des habitants.

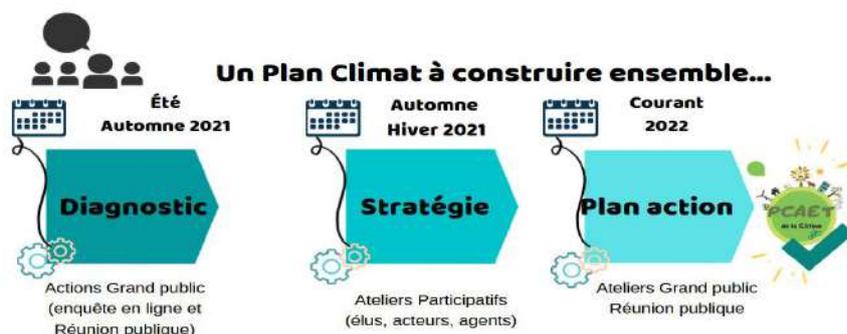


L'objectif est d'en définir de nouvelles, à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années, sur chaque intercommunalité.

Construire un Plan Climat Air Energie territorial de Gâtine (PCAET) répond donc une démarche réfléchie, concertée et misant sur la complémentarité des actions, qui nous concernent tous.

Tous mobilisés !

Elus, entrepreneurs, bénévoles, citoyens, jeunes et moins jeunes ... votre participation compte. Vous pouvez vous connecter sur notre site pour répondre à un questionnaire en ligne qui ne vous prendra que quelques minutes !



Réunions publiques, ateliers participatifs, autres questionnaires en ligne, actions de sensibilisation et de communication, ... suivront très prochainement, pour construire ensemble la Gâtine de demain.



Suivez toute l'actualité du PCAET sur le site du Pays de Gâtine
Rubrique « Nos missions »
" Plan Climat Air Energie Territorial »

Renseignements : Pays de Gâtine :
05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.



Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tous travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Protection des berges sur le bassin du Cébron

Pour contribuer à la préservation de la ressource en eau du barrage du Cébron le SMVT conventionne avec la SPL des eaux du Cébron pour mettre en œuvre des travaux de protection des berges en secteur d'élevage. Ces travaux consistent à aménager des points d'abreuvement pour le bétail, à installer des passages à gués et à implanter des clôtures pour limiter l'érosion des berges. Les différentes techniques mises en œuvre sont adaptées à chaque situation en accord avec les exploitants agricoles concernés. Cette opération subventionnée par l'agence de l'eau, la Région, le Département et la SPL du Cébron contribue à maintenir l'activité d'élevage sur ce bassin versant stratégique pour la production d'eau potable. En 2021, les travaux d'un montant total de 26 514€ ont concerné 5 exploitants agricoles sur les communes de Viennay, Lageon et Gourgé.



Plaine-et-Vallées : restauration de la végétation sur les îlots

Désirant promouvoir ses espaces naturels auprès des citoyens et des visiteurs, la commune de Plaine-et-Vallées a sollicité le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour l'accompagner dans la gestion des îlots boisés du village de Maranzais. L'accumulation de bois au gré des crues et le vieillissement des arbres ont conduit le SMVT à proposer une restauration sélective du boisement pour favoriser la régénération naturelle d'essences adaptées (frênes, noisetiers, saules) et pour limiter la formation de nouveaux embâcles. La végétation stable a été conservée, ainsi que les arbres morts présentant un intérêt faunistique.

En complément, les agents communaux ont pris en charge le broyage des branches et l'évacuation des troncs. Le coût total de l'opération s'est élevé à 4 370€ pris en charge par le SMVT et subventionné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 50%.



PHOTO : Ilots de Maranzais sur le Thouet ©SMVT

Parthenay : aménagement de continuité écologique pour le castor d'Europe

Le castor d'Europe est une espèce protégée emblématique de la faune aquatique des cours d'eau. Son travail d'architecte crée d'ailleurs un environnement favorable à la biodiversité et sa présence participe à la sauvegarde de nombreuses autres espèces. Avec la loutre d'Europe aux côtés de laquelle il cohabite, le bassin du Thouet est aujourd'hui un espace de reconquête pour ces deux espèces à très fortes valeurs patrimoniales.

Depuis environ 20 ans le castor d'Europe recolonise progressivement les rivières du bassin versant du Thouet. Ainsi, depuis la Loire à Saumur, il est repéré sur la commune de Saint-Martin-de-Sanzay en 2001, puis il progresse rapidement vers l'amont du Thouet et sur ses principaux affluents (Argenton, Dive, Thouaret). Le front de colonisation est localisé à Gourgé en 2016 puis à Châtillon s/Thouet en 2019. La même année plusieurs indices de présence sont observés à Parthenay où un individu est retrouvé mort, vraisemblablement percuté par un véhicule sur le pont de Saint-Paul.

En accord avec l'Office Français de la Biodiversité le SMVT a entrepris la construction d'une rampe à castor sur le barrage de Saint-Paul qui est infranchissable pour beaucoup d'espèces. Les travaux ont consisté en l'aménagement d'une rampe en enrochements le long de la berge du Thouet permettant le passage de la « marche » que provoque l'ouvrage hydraulique. Ce chantier, d'un coût de 1 700 € pris en charge par le syndicat, est complété par la Ville de Parthenay qui aménage une clôture pour empêcher le contournement de l'obstacle, évitant ainsi la situation qui a été fatale à l'individu percuté en 2019.

Cet aménagement sur le Thouet est le premier en Deux-Sèvres et peu d'initiatives comparables existent en France à ce jour. Le suivi des déplacements du castor d'Europe sera donc nécessaire après les travaux, pour cela le SMVT et les acteurs du réseau départemental de suivi des mammifères aquatiques seront mobilisés au cours de l'année 2022.

PHOTO : Rampe à castor à Parthenay ©SMVT



La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2021, la Vélo Francette a connu un franc succès et ne cesse d'attirer toujours plus de cyclotouristes. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).



Toutes les informations sur :
www.valleeduthouet.fr et sur
www.lavelofrancette.com

PHOTO : Vélo / ST GENEROUX -© P.BELTRAMI Vélo Francette

Voir la vallée du Thouet autrement :

le parcours artistique

Afin de permettre aux promeneurs de voir le Thouet autrement, le SMVT a souhaité valoriser les abords de la rivière à travers l'installation d'œuvres d'art pérennes. Dans le cadre du programme de commande publique du ministère de la Culture et avec l'accompagnement du centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars, trois œuvres ont été réalisées en 2019 à travers la création de Corène CAUBEL « SOUVENIR D'UNE PLAGE : Mythologie d'un possible littoral » sur les communes de Thouars, Saint-Jean-de-Thouars et Saint-Jacques-de-Thouars.

PHOTO : *SOUVENIR D'UNE PLAGE*, Mythologie d'un possible littoral – Cabines des remparts - © Ville de Thouars

Une deuxième tranche comprenant trois nouveaux sites sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-Lamairé, est en cours de réalisation avec le projet « Ricochets » de Hugues REIP. Ces œuvres seront livrées en juin 2022.

